



Volet 3 du casier vierge, travailler dans la sécurité ?

Par **malek**, le **04/01/2008 à 18:42**

Bonsoir, rnrnJe suis a la recherche d'un emploi, et j'ai eu une proposition pour travailler dans la sécurité en tant qu' AGENT DE SECURITE dans un magasin.rnJ'ai fait une demande a nantes de casier judiciaire, je l'ai reçu et il est vierge malgré que j'ai été condamné et incarcérer, et ma dernière "connerie" date de 4 ans environ. Est ce qu'avec le bulletin n°3 de mon casier judiciaire vierge je peux être embaucher par ce magasin (il me propose un cdi).rnrnMerci pour votre réponse.

Par **Jurigaby**, le **04/01/2008 à 20:54**

Bonjour.rnrnOui vous pouvez.. Si il ne s'agit pas d'une administration publique, alors ils n'ont pas accès à vos bulletins 1 et 2, donc aucun soucis.rnrnBon Boulot alors!